

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis

SOMMAIRE

Avant-propos du président	2-3
Avant-propos du secrétaire général	4-7
Votations fédérales	8-9
Les résultats des scrutins	10-31
Le Conseil de l'UVAM	32-33
USAM	34-35
UVAM Tribune	36-37
Politique cantonale	38-39
Formation professionnelle	40-41
Your Challenge	42-43
Le Valais, ses entreprises et ses emplois	44-45
Conclusion	46-47
Le secrétariat	48



JEAN-RENÉ FOURNIER

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Pour la 3^e et dernière fois, l'honneur me revient de présider le Congrès trisannuel de l'Union valaisanne des arts et métiers. Avant même ma première élection à la tête de notre UVAM, le président de l'époque, Monsieur Bernard Bidal, avec son sourire narquois qu'il accompagne toujours d'un regard bienveillant, m'avait bien laissé entendre que tenir la barre de la plus grande organisation de politique patronale du canton, avec ses 6500 PME, n'avait rien d'une navigation pépère sur un long fleuve tranquille. La suite a évidemment donné raison au Président d'honneur et l'intensité des rapides et des remous traversés n'a déçu personne.

Parmi les remous, il faut citer les relations parfois bouillonnantes, voire tumultueuses, avec certaines organisations patronales sœurs ou filles et parmi les rapides les plus déstabilisants et les plus dangereux, citons la Lex Weber, la LAT, la RIE III et aujourd'hui la nouvelle réforme fiscale des entreprises PF17. Si à l'interne, le calme est revenu depuis que notre navire a quitté son port d'attache, gageons que sur le fleuve de notre économie, il restera toujours suffisamment de perturbations et d'imprévus pour permettre au prochain capitaine d'exercer son talent.

9 ans est la durée maximale pour un président de l'UVAM. Nos prédecesseurs, qui ont introduit cette limitation dans les statuts, ont fait preuve d'une grande sagesse. 9 ans, ça peut paraître peu, mais pas tellement que cela si vous prenez la peine de considérer tous les évènements qui ont animé notre vie économique ces 9 dernières années. Toujours est-il qu'en ce qui me concerne, cette durée de mandat est des plus adéquates. Elle m'a donné l'opportunité de servir les intérêts de l'économie valaisanne et suisse au sein du comité directeur de notre faîtière nationale, que j'ai eu le plaisir de vice-présider, et me permet aujourd'hui de me consacrer pleinement à mon prochain mandat politique qui va sous peu remettre notre canton à l'agenda des honneurs de la Confédération.



Être constamment au contact et à l'écoute de nos patrons responsables et compétents, œuvrant sans relâche et avec passion au développement de leurs entreprises chaque jour plus compétitives dans un marché toujours plus exigeant, c'est le privilège qu'il m'a été donné de vivre ces neuf dernières années.

Si le courant de notre économie, à l'instar de celui de nos rivières, n'est jamais le même et s'agit dans un changement permanent, la mission de l'UVAM demeure irrémédiablement la même: servir les intérêts des PME valaisannes et combattre toute initiative, toute décision qui pourrait leur porter préjudice.

Une des facettes de la mission de notre union valaisanne est de donner la possibilité aux entrepreneurs du canton d'avoir accès au législateur cantonal ou fédéral. Lorsqu'une profession désire changer une loi qui n'est plus adaptée ou éviter des modifications de loi allant à l'encontre de ses intérêts, elle doit pouvoir s'adresser à l'UVAM et à l'USAM. Nos organisations patronales, par leurs représentants élus, ouvrent alors les portes des pouvoirs législatifs cantonaux ou fédéraux afin que soient entendues les légitimes préoccupations des dirigeants responsables de nos professions. UVAM au niveau cantonal et USAM au niveau fédéral entretiennent à cet effet un réseau de

personnalités influentes dans ces parlements respectifs. Veillons à ce qu'il en soit aussi ainsi à l'avenir.

Promotion et défense du marché intérieur, lutte contre la bureaucratie et la paperasserie, développement du partenariat social, fiscalité modérée et compétitive, libre, mais juste concurrence, encouragement à la recherche, au développement et à l'innovation, tous ces domaines, et bien d'autres encore, continueront à l'avenir d'exiger de la part de nos organisations patronales plus d'énergie encore.





C'est de la proximité avec les entrepreneurs du terrain, de la connaissance de leurs préoccupations, mais aussi de leurs compétences, de leurs projets et de leurs ambitions que se nourriront, demain comme aujourd'hui d'ailleurs, la promotion de notre économie et la mise sur pied des conditions-cadre dont elle a besoin.

Choisir de bons responsables de professions et des dirigeants compétents pour notre organisation patronale, c'est important. Les imprégner des réalités quotidiennes vécues par les entrepreneurs de notre pays l'est encore plus. Et cela, c'est votre job, Mesdames et Messieurs les entrepreneurs !

Chaque profession a ses particularités, ses problèmes spécifiques et un fonctionnement qui lui est propre. Dès lors, il devient essentiel d'élaborer la plateforme où s'exercera la solidarité interprofessionnelle, la seule capable de faire bouger les choses. A l'instar de Montesquieu dans ses lettres persanes, j'ai la conviction que «**l'intérêt des particuliers doit toujours se retrouver dans l'intérêt commun; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre».**

A la question récurrente de la multiplicité de nos organisations patronales, il faut répondre qu'il est urgent de réunir ce qui doit l'être. Pour par-



Les membres du Conseil de l'UVAM en séance au Palais fédéral à Berne, le 20 septembre 2018

ler clairement, il faut parvenir à réunir les moyens financiers destinés aux grandes campagnes de votations afin de porter un message commun, parler d'une seule voix et devenir ainsi plus percutant et efficace. Pour le reste, laissons s'exprimer les diverses organisations avec leur génie propre. Je pense ici, par exemple, à nos séances de Conseil, auxquelles près de 30 à 40 présidents d'associations professionnelles et sections locales des arts et métiers prennent part et débattent de problèmes d'actualité, tentent d'en extraire une volonté commune et d'y apporter des solutions adéquates. Ces séances sont si riches d'enseignements

et de motivations pour tous les participants. Chacun y apprend les préoccupations de l'autre et comprend que, même s'il ne se sent pas directement concerné par telle ou telle votation, la défense générale des activités économiques est aussi de sa responsabilité. C'est sur cet appel à la solidarité patronale et à l'engagement de chacun que je termine mon dernier message présidentiel. J'adresse in fine mes sincères remerciements aux membres actuels et anciens du Comité directeur et du Conseil de l'Union valaisanne des arts et métiers avec qui j'ai eu l'honneur et le plaisir de collaborer. Je les félicite pour leur engagement. J'exprime à leur égard toute ma gratitude pour leur disponibilité, leurs conseils et surtout pour leur amitié.

Ma profonde reconnaissance je l'adresse également à mon très efficace et dévoué secrétaire général, Marcel Delasoie ainsi qu'à sa petite équipe sur laquelle j'ai toujours pu compter.

Mes meilleurs vœux au nouveau Président. Santé, réussite et prospérité à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles ainsi qu'à votre entreprise.

**Que vive l'Union valaisanne
des arts et métiers !**

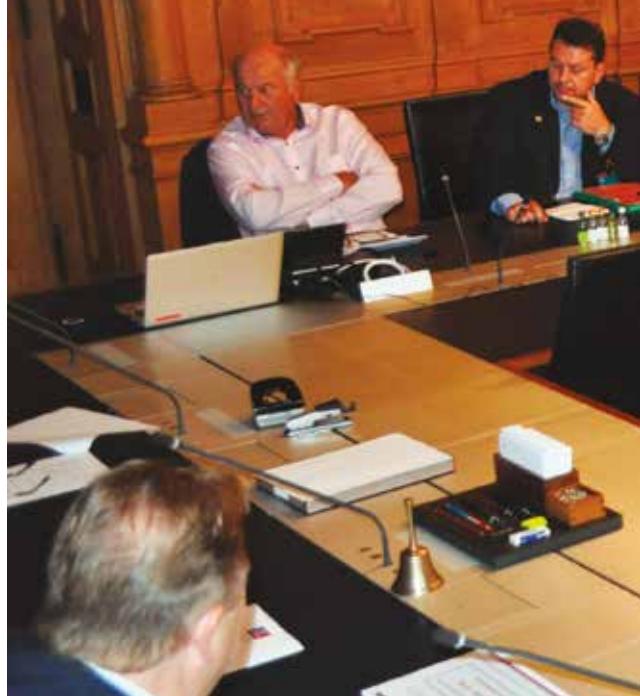


MARCEL DELASOIE

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Défendre l'existence de conditions-cadre favorables au développement économique des entreprises est un combat de tous les instants de notre Union. En parcourant le présent rapport qui relate sommairement les actions menées par l'UVAM, association faîtière de l'économie et N° 1 des PME en Valais avec ses plus de 6500 entreprises, membre des associations provenant de tous les secteurs économiques, vous constaterez que l'UVAM n'a ménagé ni temps, ni énergie pour atteindre ses buts.

Si globalement, l'UVAM est bien en phase avec les citoyens valaisans, ce n'est pas toujours le cas en ce qui



concerne le résultat des votations sur le plan national; s'il y a des combats qu'il faut mener, sans se faire aucune illusion sur l'issue du scrutin (No Billag ou Vaches à lait), il en est d'autres dont le résultat contraire à nos espérances se révèlera plus difficile à digérer (Loi sur la radio et télévision – LRTV et RIEIII). Et puis, il y a les victoires qui sont accueillies avec soulagement (refus du revenu de base inconditionnel – RBI, de la sortie du nucléaire ou de l'initiative pour une économie verte).

Au chapitre cantonal, les votations sont moins nombreuses, souvent plus politiques, et l'UVAM n'a pris que 3 fois position sur les 7 sujets votés. Suivi par la population valaisanne lorsqu'il s'est agi de voter le décret confirmant le frein aux dépenses et à l'endettement, et pour confirmer la Loi d'application cantonale sur l'aménagement du territoire, cela n'a malheureusement pas été le cas sur le dossier des Jeux olympiques. Plus avant dans ce rapport, vous aurez les détails de toutes les votations des trois années écoulées.

Fidèle à l'adage: «**les seuls combats que l'on perd vraiment, ce sont ceux que l'on n'a pas menés**», l'UVAM se bat avec conviction à chaque fois que les intérêts des entreprises et de l'économie valaisanne sont en jeu, et la mission qui lui est confiée est accomplie sans condition.



Le Conseil de l'UVAM à Berne le 15 septembre 2016

Compte tenu de ses moyens limités, l'UVAM a su exercer une veille et une présence de tous les instants sur les dossiers pour lesquels ses membres comptaient sur un soutien engagé. A ce niveau-là, quelques belles satisfactions sont venues couronner ces efforts.

Avec un magazine dont la qualité est aujourd'hui reconnue, qui fête cette année ses 10 ans et dont le 40^e numéro est à paraître tout prochainement, l'UVAM Tribune apporte une contribution appréciée au rayonnement de l'UVAM. En offrant la possibilité à ses associations membres de faire passer leur message, l'UVAM Tribune est plei-

nement dans son rôle de trait d'union de l'économie valaisanne.

En résumé, 3 ans de dévouement au service des PME et de l'économie valaisanne que je vous laisse découvrir en feuilletant le présent rapport.



VOTATIONS FÉDÉRALES

L'UVAM vit au rythme des votations fédérales, auxquelles viennent parfois s'ajouter des objets cantonaux ou des élections. Deux mois avant chaque date de votations, le conseil de notre Union se réunit pour prendre connaissance des objets soumis au scrutin populaire et, dans la plupart des cas, prendre position. Cependant, lorsque l'importance des sujets n'est pas suffisamment significative pour l'économie valaisanne, il arrive que le conseil renonce à prendre position. Certaines fois, le conseil ne prend également pas position lorsqu'il est très divisé sur un sujet et que la majorité qualifiée des deux tiers n'est pas atteinte. Cette ma-

nière de procéder a permis un fonctionnement harmonieux et sans heurts avec des décisions acceptées par l'ensemble des 55 membres du conseil.

Voici donc une synthèse des résultats des votations fédérales de ces trois dernières années et les mots d'ordre de l'UVAM. Un constat peut être fait: dans la grande majorité des cas, l'UVAM se trouve en phase avec les positions du peuple suisse, à l'exception notable de la votation sur la RIE III ainsi que le plus attendu refus de l'initiative «Vache à lait».

San Gottardo Vallese solidale con il Ticino

Alla fiera commerciale di Martigny i fautori del secondo tubo di risanamento hanno spiegato le loro ragioni. Intanto nel Canton Uri la campagna per le elezioni federali è già tutta proiettata verso lo scrutinio popolare

DA MARTIGNY
ANNA FAZIOLI

■ Quella di Martigny è la più grande fiera commerciale romanda: in 10 giorni accoglie oltre 220.000 visitatori, come spiega con una punta di orgoglio **Marcel Delasoie**, presidente dell'Unione valsesiana arti e mestieri. La lista d'attesa per poter avere uno spazio espositivo «è esaurita per i prossimi dieci anni». Vi si trovano marche di elettrodomestici, artigiani di mobili e di gioielli, associazioni sportive e benefiche, ma anche naturalmente produttori di vini e formaggi e altri piatti del territorio.

Ancanto agli stand la fiera propone eventi di vario tipo, di intrattenimento o approfondimento: ieri ad esempio si è discusso del risanamento del tunnel autostradale del San Gottardo, su cui la popolazione sarà chiamata a esprimersi il prossimo 28 febbraio. L'Unione valsesiana arti e mestieri ha chiesto a tre oratori di spiegare le ragioni del loro appoggio alla variante di risanamento voluta da Consiglio federale e Parlamento: come noto, si vorrebbe costruire un secondo tubo che verrebbe utilizzato nelle due direzioni di marcia durante i necessari lavori di ristrutturazione del tubo esistente; in seguito ciascun tubo verrebbe percorso in una sola direzione e sarebbe dotato di una corsia d'emergenza.

Il consigliere agli Stati **Filippo Lombardi**, copresidente del Comitato nazionale favorevole al tubo di risanamento, ha spiegato quali sarebbero i vantaggi della proposta: si tratta di un investimento a lungo termine che aumenterebbe la si-

curezza evitando di bloccare il collegamento stradale nord-sud durante tre anni. Un eventuale trasferimento di auto e camion su rotaia, oltre a rendere necessaria la costruzione di enormi stazioni di trasbordo in Ticino e nel Canton Uri, non potrebbe impedire un importante aumento del traffico sui passi del San Bernardino, Sempione e Gran San Bernardo, ha aggiunto il senatore.

Non si perda un vantaggio storico

La deviazione del traffico sui valichi nel caso di una chiusura del tunnel del San Gottardo è uno degli aspetti che preoccupano il Canton Vallese, ha confermato **Vincent Riesen**, direttore della Camera di commercio valsesiana. Ma non è l'unico. «È inaccettabile che la Svizzera italiana venga separata dal resto del Paese durante un periodo dai tre ai sette anni - ha notato Riesen, ricordando come il tunnel del Lötschberg sia stato fondamentale per avvicinare il Vallese alla Svizzera tedesca -. La solidarietà non deve solo essere pretesa, ma anche praticata e noi come Cantone periferico siamo solidali con il Ticino».

Inoltre la Svizzera, che è sempre stata «la guardiana del traffico alpino», deve continuare a investire nei trasporti altrimenti «perderà questo vantaggio storico». Un eventuale blocco del traffico autostradale sarebbe dannoso per l'economia del Ticino ma anche di tutta la Svizzera, ha spiegato Riesen: «Il 10% delle esportazioni dell'arco lemanico passa proprio dal San Gottardo». Il direttore della Camera di commercio si è detto convinto che la maggioranza del popolo valsesiano sosterrà l'opzione

scelta dal Consiglio federale, anche se per il momento il tema non è ancora oggetto di dibattito. L'attenzione infatti è tutta concentrata sulle elezioni federali: il Vallese avrà un seggio in più in Nazionale (da 7 a 8) e solo 4 degli uscenti si ripresentano.

«Il vento cambierà»

La situazione è diversa nel Canton Uri, dove la campagna per le federali si svolge proprio nel segno del San Gottardo, come ha spiegato ieri **Max Büeler**, segretario del Comitato urano favorevole al secondo tubo. Agli Stati non si ricandida il Verde liberale **Markus Städler**, ferocemente contrario; il suo posto dovrebbe essere conquistato dall'attuale consigliere di Stato PLR **Josef Dittli**. E benché il Governo urano si sia pronunciato contro il secondo tubo per rispetto della votazione del 2011, quando il popolo si era espresso negativamente su una proposta simile, Dittli si è detto invece favorevole a titolo personale. Idem per il consigliere di Stato UDC **Beat Arnold**, candidato per il seggio in Nazionale lasciato libero da **Gabi Huber** (PLR). Accanto a lui corre anche la granconsigliera PPD **Frieda Steffen**, pure favorevole al tubo di risanamento. E proprio in considerazione di questo fatto la sinistra ha voluto schierare una propria candidata, chiaramente contraria: la Verde **Annelis Russi**.

L'esito dell'elezione in Nazionale rappresenterà quindi un segnale anche per il San Gottardo. Max Büeler si è detto comunque fiducioso, in considerazione soprattutto del fatto che la maggioranza del Parlamento urano si è schierata a favore del secondo tubo.

RADDOPPIO



Si andrà a votare il 28 febbraio

■ La votazione sul raddoppio della galleria autostradale del San Gottardo avrà luogo il prossimo 28 febbraio. Lo ha deciso ieri il Consiglio federale. Il referendum promosso dagli oppositori aveva ottenuto 75.872 firme valide. Nella stessa giornata si voterà su altri tre testi: l'iniziativa popolare dell'UDC «Per l'attuazione dell'espulsione degli stranieri che commettono reati»; l'iniziativa popolare del PPD «Per il matrimonio e la famiglia - No agli svantaggi per le coppie sposate» e quella dei giovani PS «Contro la speculazione sulle derrate alimentari». (Foto Keystone)

SAN GOTTA Intanto il Governo decide la data del voto, insieme ad altri tre temi

L'economia valsesana convinta del secondo tubo

GdP 8.10.2015

La votazione sul raddoppio della galleria del San Gottardo si terrà il 28 febbraio. Lo ha deciso ieri il Consiglio federale. Lo stesso giorno si voterà anche sulle iniziative: «Per il matrimonio e la famiglia - No agli svantaggi per le coppie sposate», «Per l'attuazione dell'espulsione degli stranieri che commettono reati» e «Contro la speculazione sulle derrate alimentari».

La decisione ha coinciso con un evento avvenuto ieri a Martigny (VS), la Foire du Valais, il cui tema centrale era proprio il raddoppio del tunnel. Oltre al direttore della Camera di commercio valsesiana e al presidente dell'Unione valsesiana arti e mestieri,

erano presenti anche il consigliere agli Stati **Filippo Lombardi** e il coordinatore urano del comitato a favore, **Max Büeler**. La Camera di commercio valsesiana, insieme a quella ticinese hanno organizzato la presentazione del progetto di risanamento del tunnel. Oltre che per il Vallese, l'incontro è stato importante per il Ticino, per poter capire che questa non è una battaglia unicamente nostra, ci spiega Lombardi. Ma coinvolge tutto l'arco alpino e quindi per forza anche Grigioni e Vallese, che hanno solo da temere da una chiusura triennale: significherebbe, tra le altre cose, triplicare il transito dei mezzi pesanti

sul San Bernardino verso il Grigioni, su Sempione e San Bernardo verso il Vallese. Ed è solo la prima delle gravi ricadute. All'evento è stato spiegato come la proposta del Governo adottata dal Parlamento rispetti l'articolo costituzionale in vigore e permetta di investire in modo intelligente in una soluzione che aumenterà la sicurezza e che sarà durevole nel tempo (non sarà necessario ricorrere a risanamenti ogni quarant'anni). Presente anche **Max Büeler**, coordinatore urano del comitato a favore ed ex granconsigliere, egli ha portato la testimonianza del suo Cantone, dove anche il Parlamento si è schierato a



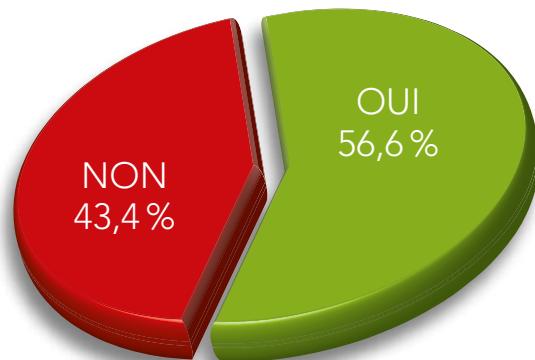
Il consigliere agli Stati ticinese, **Filippo Lombardi**.

favore del raddoppio: l'atmosfera sta cambiando e ci si sta rendendo conto che una chiusura sarebbe un grosso problema per tutti. «Possiamo dire che la campagna di voto comincia oggi e va fatta non solo in Ticino, ma anche in Romandia, che sente meno il problema ma i cui voti conteranno molto, soprattutto quelli di Vaud e Ginevra» ha detto Lombardi.



RÉFÉCTION DU TUNNEL ROUTIER DU GOTTHARD

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 57,0 %

Valais oui à 56,6 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

RÉFÉCTION DU TUNNEL DU GOTTHARD

Afin de démontrer notre solidarité avec le canton du Tessin, qui encore plus que le Valais, souffre de sa position périphérique et doit disposer de liaisons performantes avec les centres économiques du pays, l'UVAM s'est engagée dès la première heure dans cette campagne. En 2015 déjà, elle recevait le conseiller national Filippo Lombardi à la Foire du Valais. La campagne a été menée avec engagement et le résultat du vote des Valaisans conforme à nos attentes et au score national.

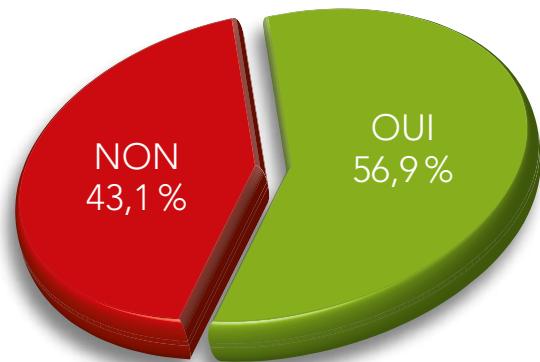


28-02-2016



INITIATIVE SUR LA RÉFORME DE L'IMPOSITION DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 50,8 %

Valais oui à 56,9 %

Prise de position de l'UVAM:

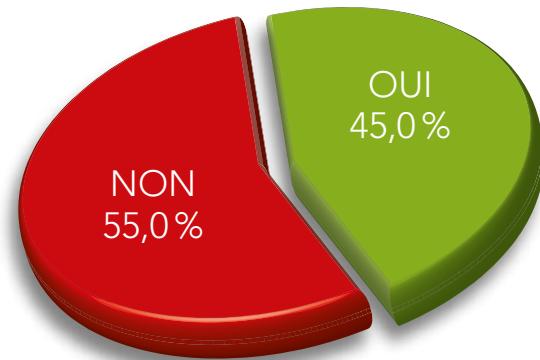
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

28-02-2016



INITIATIVE POUR LE RENVOI EFFECTIF DES ÉTRANGERS CRIMINELS

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 58,9 %

Valais non à 55,0 %

Prise de position de l'UVAM:

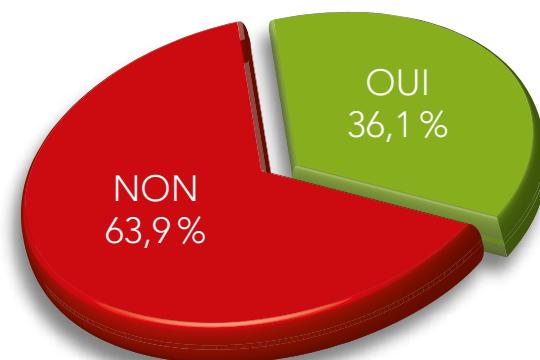
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

28-02-2016



INITIATIVE CONTRE LA SPÉCULATION SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 59,9 %

Valais non à 63,9 %

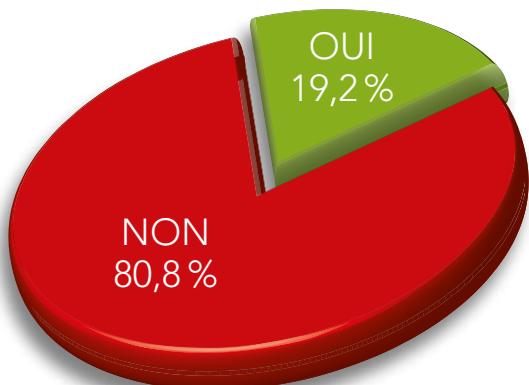
Prise de position de l'UVAM:

NON



INITIATIVE «POUR UN REVENU DE BASE INCONDITIONNEL»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 76,9 %

Valais non à 80,8 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE POUR UN REVENU DE BASE INCONDITIONNEL

Devant le danger que représentait cette initiative, et même si de l'aveu même des initiateurs elle avait surtout vocation à ouvrir la discussion sur le sujet, l'UVAM s'est engagée fermement pour dénoncer l'irresponsabilité des supporters de cette idée saugre-

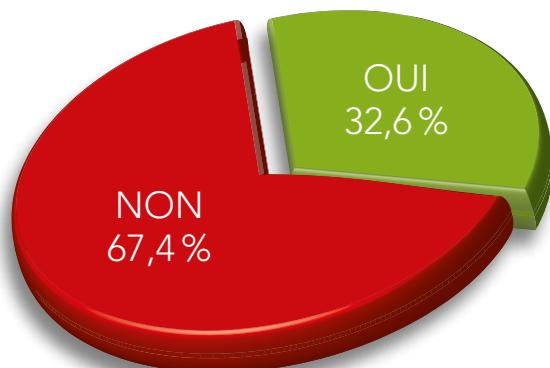
nue. Aucune parole ne symbolise plus les raisons du combat contre cette initiative que la devise des boulanger « Nullus panis sine labore » (pas de pain sans travail). La principale préoccupation des initiateurs était d'échapper au travail tout en recevant une manne leur permettant de vivre. Le peuple suisse (76,9 % de non) et les Valaisannes et Valaisans encore plus (80,8 %) ont refusé ce RBI qui était en l'occurrence l'acronyme de « réflexion d'une bande d'illuminés ».





INITIATIVE «EN FAVEUR DU SERVICE PUBLIC»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 67,6 %

Valais non à 67,4 %

Prise de position de l'UVAM:

NON



LOI FÉDÉRALE SUR LA PROCRÉATION MÉDICIALEMENT ASSISTÉE (LPMA)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 62,4 %

Valais oui à 60,0 %

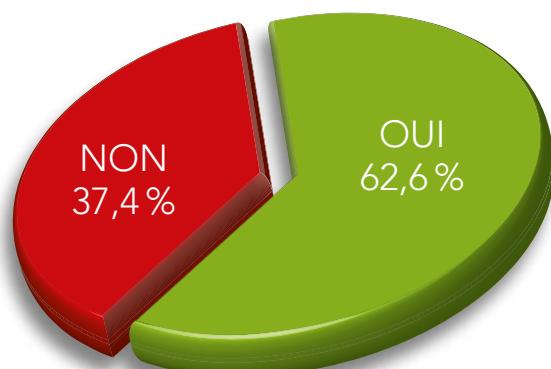
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet



MODIFICATION DE LA LOI SUR L'ASILE (LASI)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 66,8 %

Valais oui à 62,6 %

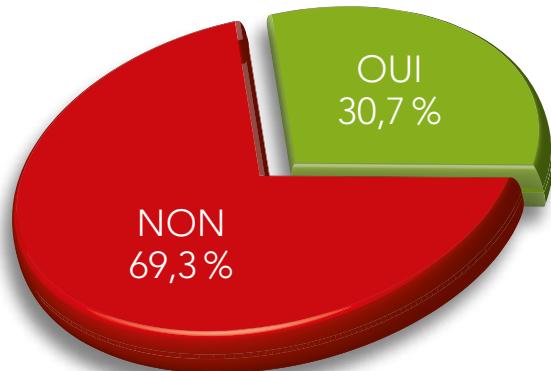
Prise de position de l'UVAM:

OUI



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UN FINANCEMENT ÉQUITABLE DES TRANSPORTS»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 70,8 %

Valais non à 69,3 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

INITIATIVE DITE «VACHE À LAIT»

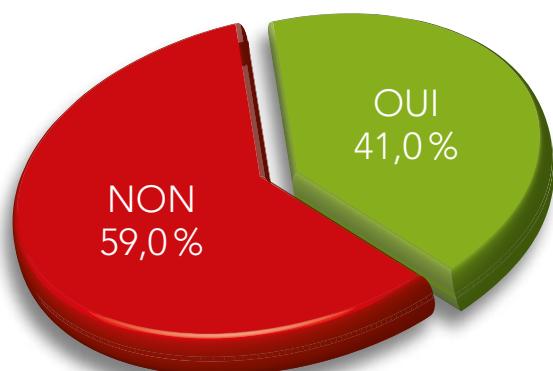
L'un des grands mérites de cette initiative est d'avoir mis la pression sur le Conseil fédéral pour accélérer la mise en œuvre du fonds «FORTA». Soutien de la première heure de l'initiative et collecteurs de signatures, l'USAM (et l'UVAM) ont soutenu jusqu'au bout ce texte, qui n'a pu être retiré avant que le fonds «FORTA» ne soit sous toit.





INITIATIVE POPULAIRE «AVSPLUS: POUR UNE AVS FORTE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 59,4 %

Valais non à 59,0 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE «AVS +»

L'acceptation de cette initiative aurait véritablement contribué à faire en sorte que le financement de l'AVS, de loin pas assuré dans la situation actuelle, soit mis en péril. Le peuple suisse a bien compris, même si la perspective de tou-

cher des rentes 10 % supérieures a tenté certains, que le plus important pour notre 1er pilier de nos retraites, c'est d'assurer son financement et sa pérennité. Prendre le risque de mettre en péril l'existence même de notre système de prévoyance a bien heureusement été refusé par la Suisse à 59 %. La campagne vigoureuse menée par l'UVAM a contribué à ce que le Valais présente le plus haut taux romand d'opposition à cette initiative.

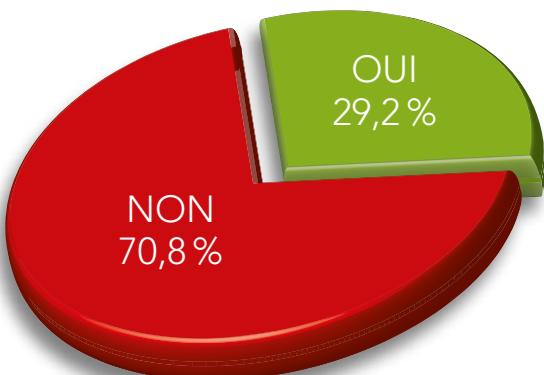


25-09-2016



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE ET FONDÉE SUR UNE GESTION EFFICIENTE DES RESSOURCES (ÉCONOMIE VERTE)»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 63,6 %

Valais non à 70,8 %

Prise de position de l'UVAM:

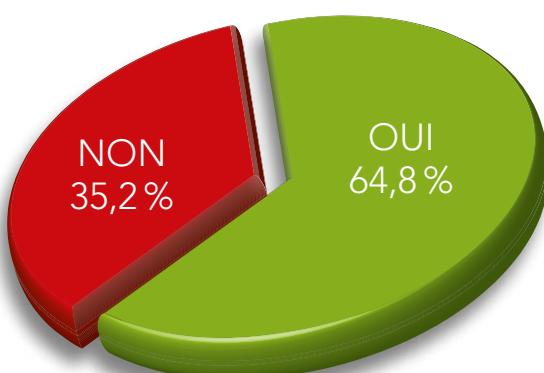
NON

25-09-2016



LOI FÉDÉRALE SUR LE RENSEIGNEMENT (LRENS)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 65,5 %

Valais oui à 64,8 %

Prise de position de l'UVAM:

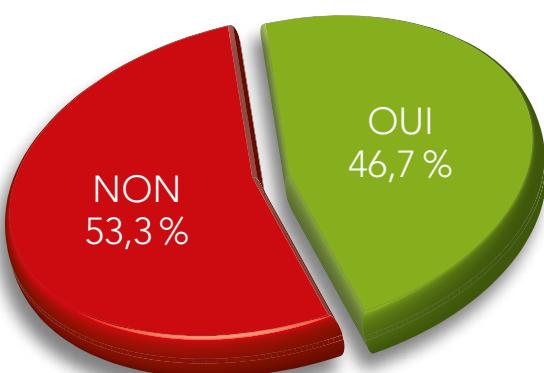
OUI

27-11-2016



INITIATIVE POPULAIRE «POUR LA SORTIE PROGRAMMÉE DU NUCLÉAIRE»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 54,2 %

Valais non à 53,3 %

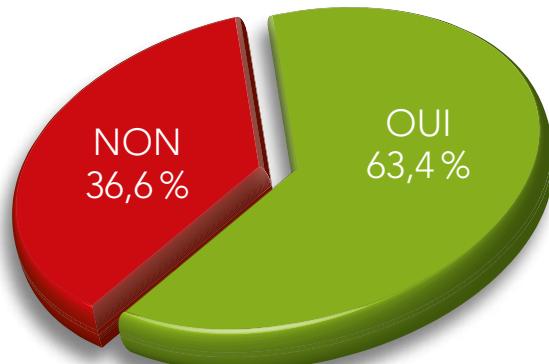
Prise de position de l'UVAM:

NON



ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LA CRÉATION D'UN FONDS POUR LES ROUTES NATIONALES ET POUR LE TRAFIC D'AGGLOMÉRATION (FORTA)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 61,9 %

Valais oui à 63,4 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

CRÉATION D'UN FONDS FORTA

Le soutien du monde de l'économie à ce fonds est une évidence. Même si ce fonds ne propose pas une redistribution aussi intéressante que l'initiative «vache à lait», il représente une avancée non négligeable dans le financement de nos infrastructures routières, et l'UVAM a apporté un soutien inconditionnel à la mise en place de ce fonds, qui est l'écho du fonds FAIF pour le rail.

**FORTA
OUI
le 12 février**



NATURALISATION FACILITÉE DES ÉTRANGERS DE LA 3^e GÉNÉRATION

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 60,4 %

Valais oui à 60,9 %

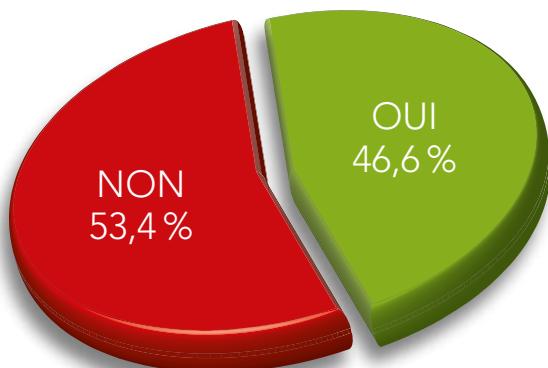
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet



RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES III (RIE III)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 59,1 %

Valais non à 53,4 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

RIE III

Ce paquet fiscal ficelé par les Chambres fédérales a été très difficile à vendre, ceci d'autant plus que des détails comme la déduction d'intérêts notionnels a suscité la méfiance des concitoyennes et concitoyens. Au final, c'est une défaite assez marquée pour les milieux de l'économie qui ne sont pas parvenus à convaincre la popula-

tion. Lors du vote sur la 2^e révision de l'imposition des entreprises, les milieux de l'économie avaient senti le vent du boulet avec une acceptation par 50,05 %. Cette fois le boulet est arrivé en pleine figure et il est indispensable qu'EconomieSuisse et l'USAM tire les leçons de cet échec pour le très probable vote sur PF17/RFFA.

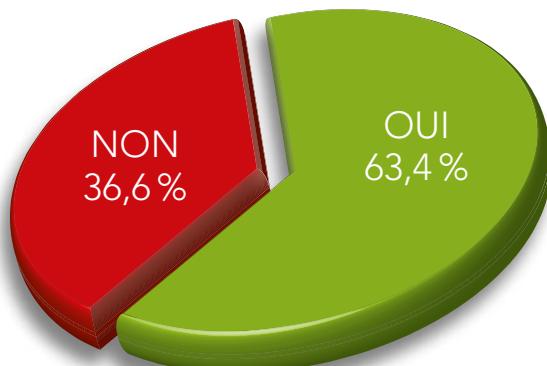






LOI SUR L'ÉNERGIE (LEne)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 58,2 %

Valais oui à 63,4 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

LOI SUR L'ÉNERGIE

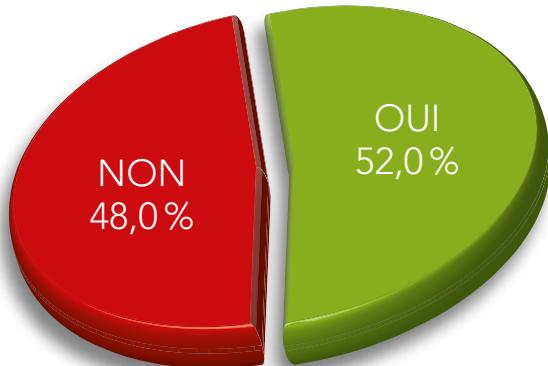
Flanquée des milieux de la construction et des spécialistes des énergies alternatives et renouvelables, l'UVAM s'est engagée avec conviction dans le soutien de ce projet de loi qui a finalement été accepté de façon relativement confortable sur le plan suisse, et fort bien soutenu en Valais avec un pourcentage de OUI 5 % supérieur à la moyenne nationale.





ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'AVS PAR LE BIAIS D'UN RELÈVEMENT DE LA TVA

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 50,05 %

Valais oui à 52,0 %

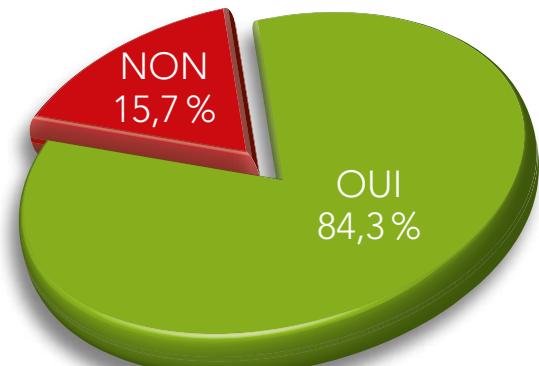
Prise de position de l'UVAM:

OUI



ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 78,7 %

Valais oui à 84,3 %

Prise de position de l'UVAM:

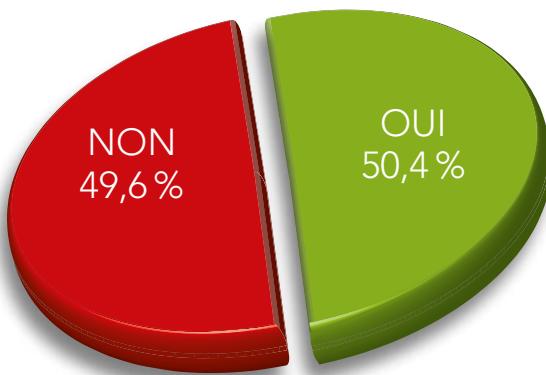
OUI





LOI FÉDÉRALE SUR LA RÉFORME DE LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 52,7 %

Valais oui à 50,4 %

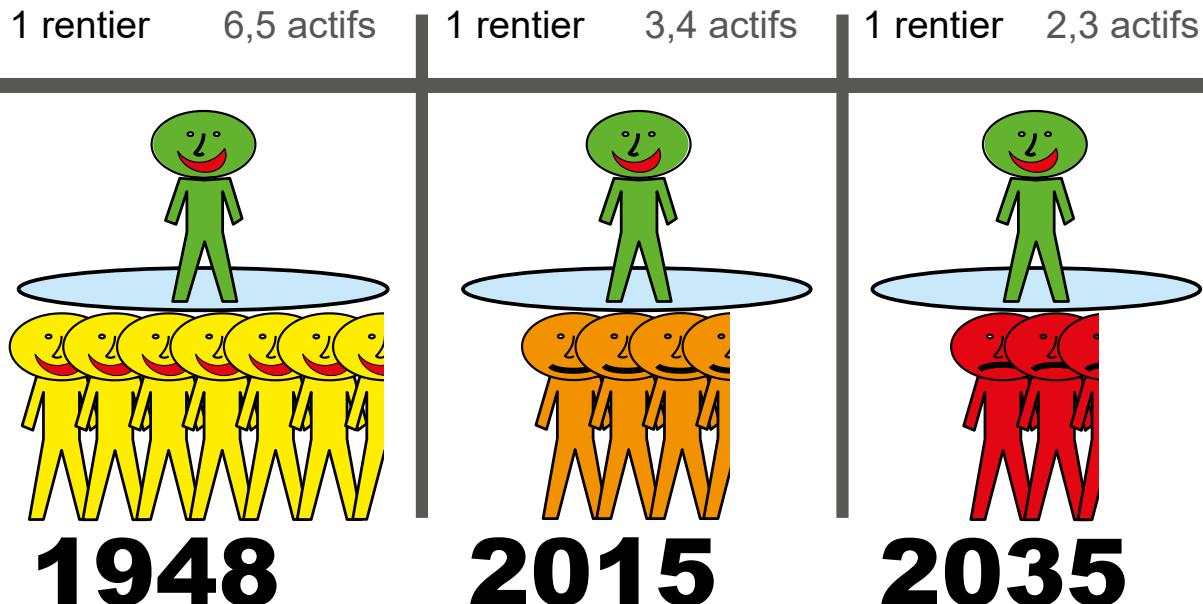
Prise de position de l'UVAM:

OUI

PV 2020

Les milieux économiques étaient passablement divisés sur la question. La Suisse romande a fait un nettement meilleur accueil que la Suisse alémanique à ce projet. On estimait de ce côté-ci de la Sarine, et le Valais également, que cette révision de loi proposait des éléments intéressants (baisse du taux de conversion, financement de l'AVS via la TVA). Malheureusement, n'a-t-il pas fallu que la gauche glisse une augmentation de la rente AVS de Fr. 70.– qui a fait complètement capoter le projet. Les chambres vont devoir

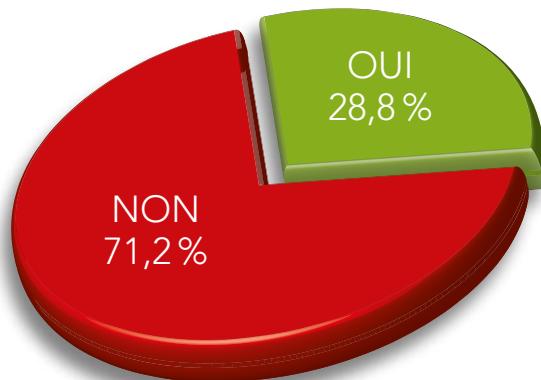
remettre rapidement l'ouvrage sur le métier pour trouver une solution de financement de l'AVS.





INITIATIVE POPULAIRE «OUI À LA SUPPRESSION DES REDEVANCES RADIO ET TÉLÉVISION»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 71,6 %

Valais non à 71,2 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

INITIATIVE POUR LA SUPPRESSION DES REDEVANCES RTV – NO BILLAG

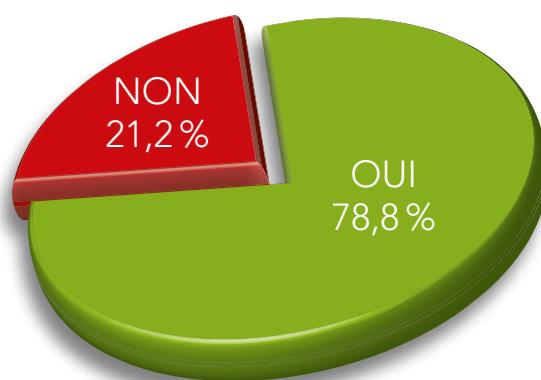


Après le référendum sur la loi sur la radio et télévision (LRTV) et le malheureux échec devant le peuple pour quelques milliers de voix, le combat pour No Billag s'avérait perdu d'avance, mais fallait-il pour cela abandonner le combat ? Le résultat démontre que la question aurait dû se poser, même si quelques mois plus tard, avec les volontés de centralisation de la SSR, les opposants auraient pu se retrouver plus nombreux à être remontés par la SSR, sa politique et son budget faramineux.



ARRÊTÉ FÉDÉRAL CONCERNANT LE NOUVEAU RÉGIME FINANCIER 2021

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 84,1 %

Valais oui à 78,8 %

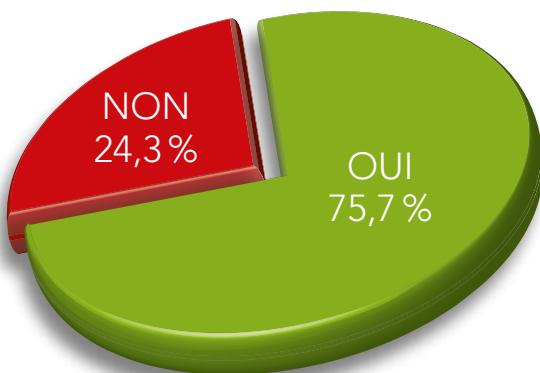
Prise de position de l'UVAM:

OUI



LOI FÉDÉRALE SUR LES JEUX D'ARGENT (LJAR)

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 72,9 %

Valais oui à 75,7 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

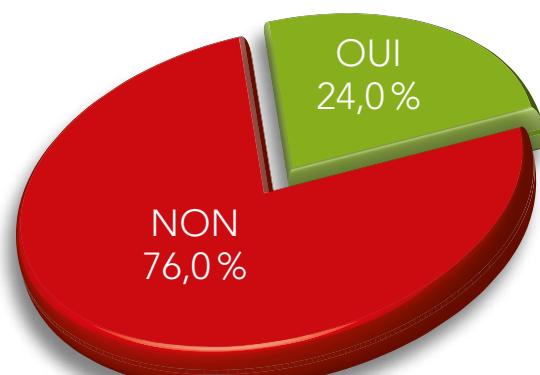
LOI FÉDÉRALE SUR LES JEUX D'ARGENT (LJAR)

Cette loi visait à limiter l'accès du marché helvétique aux sites étrangers afin que les revenus très conséquents de ces jeux d'argent soit, comme aujourd'hui redistribué par les organes nationaux que sont Swisslos et la Loterie romande. Il était nécessaire que les différents domaines soutenus par la Loterie, culturels, sociaux et au bénéfice de notre jeunesse puissent poursuivre leur œuvre. On soulignera que l'UVAM et ces membres reçoivent un soutien non négligeable pour la mise sur pied du Salon des métiers.



INITIATIVE POPULAIRE «POUR UNE MONNAIE À L'ABRI DES CRISES: ÉMISSION MONÉTAIRE UNIQUEMENT PAR LA BANQUE NATIONALE!»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 75,7 %

Valais non à 76,0 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

ARRÊTÉ CONCERNANT LES VOIES CYCLABLES

Une réglementation précise permettant de ramener la paix des ménages entre les professionnels de la randonnée et les amateurs de mountain bike notamment, est bien sûr une excel-

lente chose. Cet arrêté fédéral va dans la bonne direction, laissant une certaine latitude aux cantons de mettre en place une réglementation plus précise en fonction de la configuration de ses réseaux de chemins pédestres et cyclables.

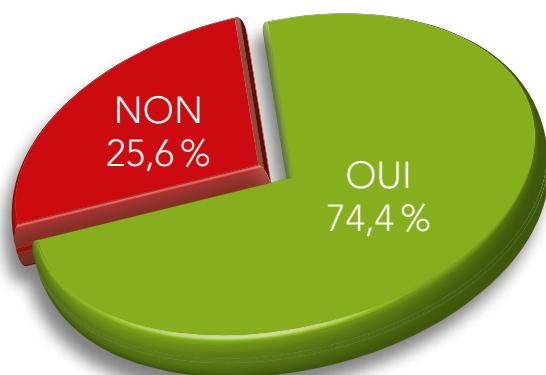


23-09-2018



ARRÊTÉ FÉDÉRAL CONCERNANT LES VOIES CYCLABLES ET LES CHEMINS ET SENTIERS PÉDESTRES

Résultats en Valais



Résultats

Suisse oui à 73,6 %

Valais oui à 74,4 %

Prise de position de l'UVAM:

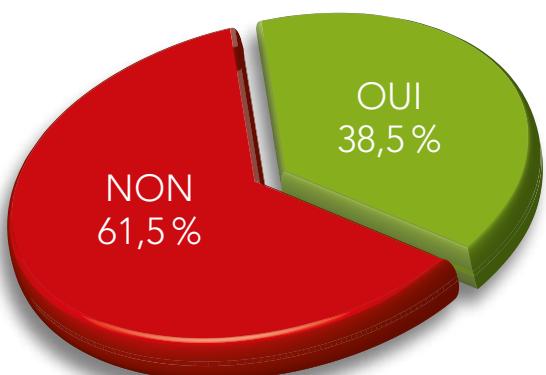
OUI

23-09-2018



INITIATIVE POPULAIRE «POUR DES DENRÉES ALIMENTAIRES SAINES ET PRODUITES DANS DES CONDITIONS ÉQUITABLES ET ÉCOLOGIQUES

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 61,3 %

Valais non à 61,5 %

Prise de position de l'UVAM:

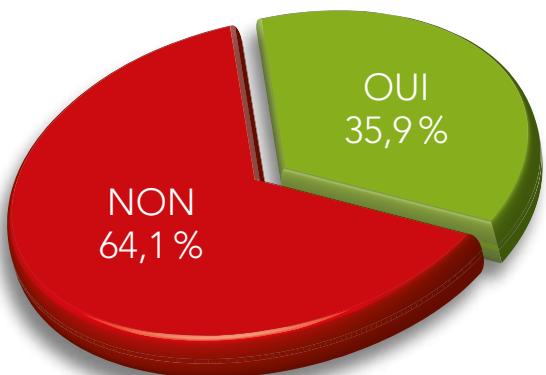
NON

23-09-2018



INITIATIVE POPULAIRE «POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE. L'AGRICULTURE NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS.»

Résultats en Valais



Résultats

Suisse non à 68,4 %

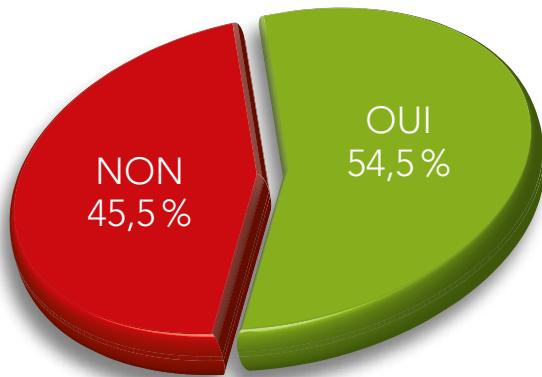
Valais non à 64,1 %

Prise de position de l'UVAM:

NON

DÉCRET CONCERNANT L'APPLICATION DES DISPOSITIONS SUR LE FREIN AUX DÉPENSES ET À L'ENDETTEMENT

29 novembre 2015



Résultats

OUI	54,5 %
NON	45,5 %

Prise de position de l'UVAM:

OUI

DÉCRET ETS1

Le décret proposé par le Conseil d'Etat prévoyait:

- une adaptation à la hausse du montant de l'impôt sur les véhicules à moteur, qui reste toutefois parmi les plus bas de Suisse;
- une imposition minimale de 200 francs sur le capital des sociétés de capitaux et des coopératives;
- l'introduction d'une contribution des communes au financement de la prise en charge ambulatoire des addictions et des secours;
- le report de la dernière tranche de déduction fiscale pour les primes de caisses maladie;
- un report du passage de 33 à 30 périodes hebdomadaires d'enseignement à l'école primaire;

– la hausse des émoluments concernant les procédures judiciaires;

– et l'instauration d'un fonds de compensation des fluctuations de recettes

Soutenu par une majorité du Grand Conseil, ETS1 a recueilli un vote positif finalement assez confortable. Il faut dire que ce projet de décret qui égratignait le milieu des enseignants, projetait d'augmenter l'impôt sur les véhicules et touchait les bénéficiaires des subventions de l'assurance maladie fédérait un certain nombre de mécontents qui inquiètent le ministre des Finances jusqu'au jour du vote.

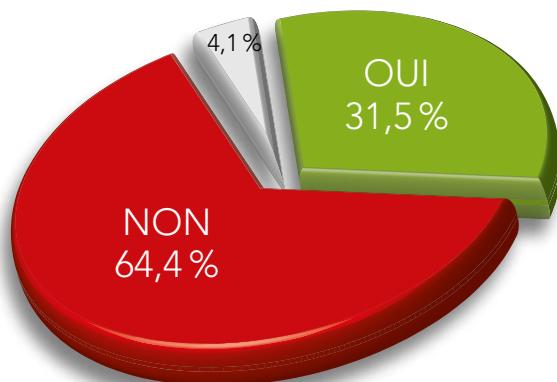


29-11-2015



INITIATIVE POPULAIRE CHAQUE VOIX COMPTE

29 novembre 2015



Résultats

OUI **31,5 %**

NON **64,4 %**

(+4,1 % de bulletins blancs et nuls)

Prise de position de l'UVAM:

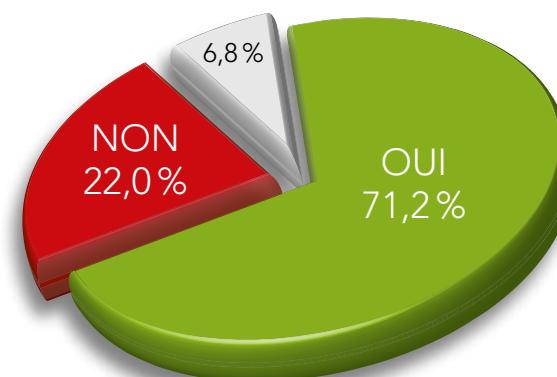
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

25-09-2016



RÉVISION DE LA CONSTITUTION CANTONALE PORTANT SUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU MINISTÈRE PUBLIC

25 septembre 2016



Résultats

OUI **71,2 %**

NON **22,0 %**

(+6,8 % de bulletins blancs et nuls)

Prise de position de l'UVAM:

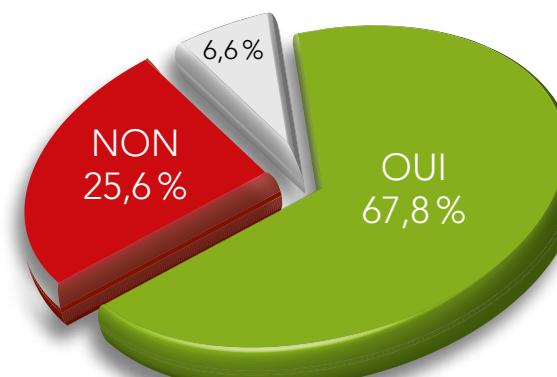
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

25-09-2016



RÉVISION DE LA CONSTITUTION CANTONALE INSTITUANT UN CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

25 septembre 2016



Résultats

OUI **67,8 %**

NON **25,6 %**

(+6,6 % de bulletins blancs et nuls)

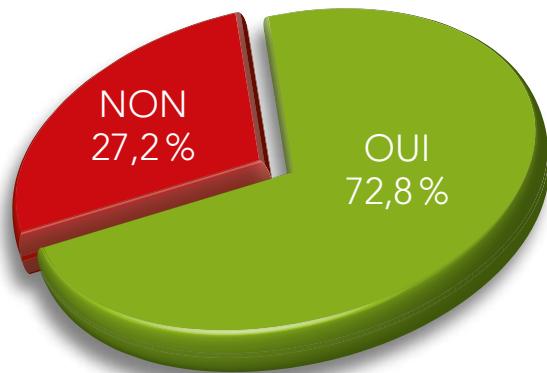
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

21-05-2017

MODIFICATION DE LA LOI D'APPLICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (LCAT)

21 mai 2017



Résultats

OUI	72,8 %
NON	27,2 %

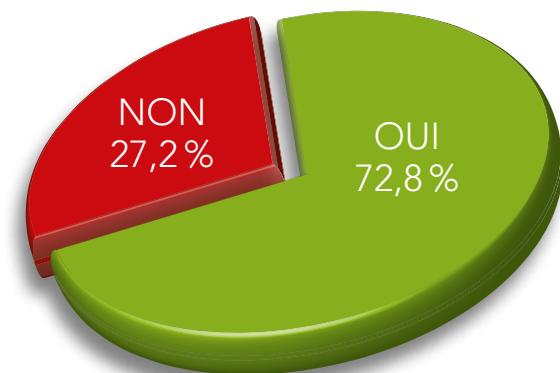
Prise de position de l'UVAM:

OUI

04-03-2018

INITIATIVE POPULAIRE POUR UNE RÉVISION TOTALE DE LA CONSTITUTION DU CANTON DU VALAIS (1/2)

4 mars 2018



Résultats

OUI	72,8 %
NON	27,2 %

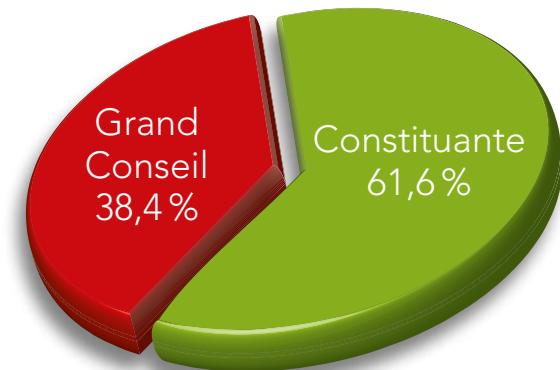
Prise de position de l'UVAM:

L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

04-03-2018

POUR UNE RÉVISION TOTALE DE LA CONSTITUTION PAR LE GRAND CONSEIL OU UNE CONSTITUANTE (2/2)

4 mars 2018



Résultats

Constituante	61,6 %
Grand Conseil	38,4 %

Prise de position de l'UVAM:

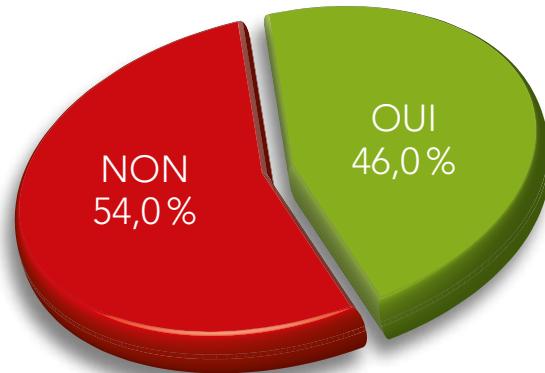
L'UVAM n'a pas pris position sur le sujet

10-06-2018



DÉCISION CONCERNANT LE SOUTIEN FINANCIER À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER «SION 2026»

10 juin 2018



Résultats

OUI	46,0 %
NON	54,0 %

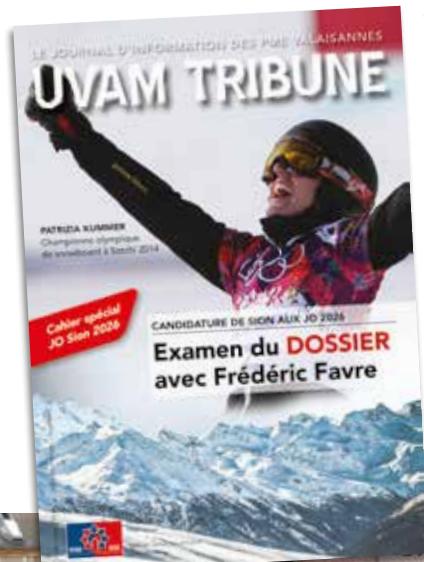
Prise de position de l'UVAM:

OUI

JO 2026

Défenseur inconditionnel du projet de Jeux olympiques d'hiver à Sion en 2026, l'UVAM a dès le départ essayé de combler le déficit d'information sur les vrais chiffres de ce projet en éditant, pour la première fois, une édition spéciale. Celle-ci fut l'objet d'un tout-ménage financé par quelques entreprises valaisannes ayant pignon sur rue. Cette opération ne suffit malheureusement pas à combler les erreurs de communication à répétition commises par les responsables successifs de cette campagne. Entre l'affaire du Cervin à Christian Constantin, le président Rochat et les Panama papers, la nomination d'un Président qui n'a, et c'est un euphémisme, pas

convaincu la population valaisanne, et encore moins au sein de sa propre formation politique, et l'absence d'enthousiasme au sein du comité de candidature, le parcours de combattant du Conseiller d'Etat Frédéric Favre, omniprésent, additionné à l'action spontanée des PME valaisannes des « Etoiles de Sion 2026 » n'ont pas suffit pour convaincre une majorité du peuple valaisan. Les opposants et leurs attaques systématiques, leur démagogie à toute épreuve et leur persévérance à asséner des chiffres faux, mais que la population a voulu entendre, ont réussi à briser un rêve de nombreux Valaisannes et Valaisans. Et malheureusement, on ne pourra pas à l'avenir compter sur les anti-JO pour nous faire rêver à autre chose.



PRÉSIDENT: Jean-François Rime

VICE-PRÉSIDENTS: André Berdoz et Daniela Schneeberger

DIRECTEUR: Hans-Ulrich Bigler

Associations professionnelles

Agrotec VS

Kantonaler Landmaschinen- und Schmiede-Verband

PRÉSIDENT: Roland Walther, 079 725 48 99
CONTACT: Jean-Marc Ries, 024 471 10 10

AHV

Association hôtelière du Valais

PRÉSIDENT: Markus Schmid
CONTACT: Patrick Bérod, 027 327 35 10
www.vs-hotel.ch

Association valaisanne des créatrices de vêtements

PRÉSIDENTE: Gabriela Schnyder, 027 455 44 84
www.couture-vs.ch

AVABPC

Association valaisanne des artisans boulanger-pâtissiers-confiseurs

PRÉSIDENT: Albert Michellod
CONTACT: Pierre-Yves Actis, 027 327 22 65
www.boulangers-vs.ch

AVAE

Association valaisanne des auto-écoles

PRÉSIDENT: Grégoire Praz, 079 630 85 56
www.avae-vs.ch

AVCC

Association valaisanne des constructeurs de cheminées

PRÉSIDENT: Jérôme Gaillard
CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31
www.avsc.ch

AVDI

Association valaisanne des décorateurs d'intérieur

PRÉSIDENT: Xavier Nanchen
CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.bureauadesmetiers.ch

AVE

Association valaisanne des entrepreneurs

PRÉSIDENT: Alain Métrailler
CONTACT: Serge Métrailler, 027 327 32 32
www.ave-wbv.ch

AVEC

Association valaisanne des entreprises de carrelage

PRÉSIDENT: Christian Frehner
CONTACT: Gérard Bornet, 027 327 32 32
www.carreleurvalais.ch

AVELESS

Association valaisanne des entreprises de linoléums et sols spéciaux

PRÉSIDENT: Dany Mabillard
CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.bureauadesmetiers.ch

AVEMEC

Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles

PRÉSIDENT: Maxime Métrailler
CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41
www.avemec.ch

AVEN

Association valaisanne des entreprises de nettoyage

PRÉSIDENT: Roger Bonvin
CONTACT: Yvonne Felley 027 327 51 21
www.aven-vs.ch

AVIE | ELECTRICIENS

Association valaisanne des installateurs-électriciens

PRÉSIDENT: Thierry Salamin
CONTACT: Yvonne Felley, 027 327 51 21
www.avie-vs.ch

AVMB

Association valaisanne des maîtres bouchers

PRÉSIDENT: Eddy Farronato
CONTACT: Hubert Gattlen, 027 323 11 85
www.ucova.ch

AVMPP

Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

PRÉSIDENT: Gilles Granges
CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31
www.avmpp.ch

AVMR

Association valaisanne des maîtres ramoneurs

PRÉSIDENT: Xavier d'Amico
CONTACT: Amalia Massy, 027 327 51 31

AVSc

Association valaisanne de scieries

PRÉSIDENT: Guy Rouiller
CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41
www.bureauadesmetiers.ch

Coiffure Suisse section Valais romand

PRÉSIDENTE: Philomène Zufferey, 079 305 83 52

CVAGA

Chambre valaisanne des agents généraux d'assurances

PRÉSIDENT: Vincent Borgeat
www.cvaga.ch

FCR-Valais

Fédération des carrossiers romands section Valais

PRÉSIDENT: Damien Aymon
CONTACT: Pierre-André Piller, 027 327 24 80
www.fcr.ch

FSPM

Fédération suisse des professionnels de la mécanique section Valais

PRÉSIDENT: Frédéric Pobelle
CONTACT: Fabrizio D'Avola, 079 542 61 34
www.fspm.ch

FVS Group

PRÉSIDENT: Vincent Clavaz
CONTACT: David Genolet, 027 722 00 34
www.fvsgroup.ch

GMV

Groupe Manufacture Valais

CONTACT: Régis Pralong
www.manufacture-valais.ch

UVAM

Union valaisanne des arts et métiers

PRÉSIDENT: Jean-René Fournier

VICE-PRÉSIDENT: Felix Ruppen

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: Marcel Delasoie



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais - KMU Wallis

Associations professionnelles

Gastrovalais

Association patronale
pour la restauration et l'hôtellerie

PRÉSIDENT: André Roduit

CONTACT: Yves Cotter, 027 322 47 47
www.gastrovalais.ch

Groupe Mutuel

Association d'assureurs

PRÉSIDENTE: Karin Perraudin

CONTACT: Vincent Claivaz, 0848 803 111
www.groupermutuel.ch

Jardin Suisse Valais

Association valaisanne des paysagistes

PRÉSIDENT: Stéphane Lattion

CONTACT: Lucien Christe, 027 327 51 41
www.jardinsuisse-valais.ch

LOGIN

Formation professionnelle

CONTACT: Daniel Delaloye, 058 852 57 91
www.login.org

Metaltec Valais/Wallis

Association valaisanne des entreprises
de construction métallique

PRÉSIDENT: Stefan Imhof

CONTACT: Roland Gruber, 027 327 51 48
www.metaltecsuisse.ch

physiovalais-wallis

PRÉSIDENT: Sébastien Gattlen

CONTACT: Romy Hintz, 027 322 43 87
www.physioswiss.ch/valais

Pro-Economy.vs

PRÉSIDENT: Stefan Gehrig

CONTACT: Laurent Tschopp, 027 327 22 27
www.pro-economy-vs.ch

suissetec OW

suissetec oberwallis

PRÉSIDENT: Matthias Gruber

CONTACT: Xaver Erpen, 027 946 56 29
www.suissetecoberwallis.ch

Sections locales et régionales

ARMECO

Société des arts et métiers et
commerçants de Martigny

PRÉSIDENT: Serge Richoz

CONTACT: Serge Gabioud, 079 321 83 31
www.armeco.ch

Arts et métiers de Crans Montana

PRÉSIDENT: Dominique Mommer

CONTACT: Willy Barras, 027 481 28 16
www.cmam.ch

Société industrielle des arts et métiers de Sion

PRÉSIDENT: Gilles Bornet

CONTACT: Alexandre Moulin, 027 322 78 83

Gewerbeverein Brig-Glis

PRÉSIDENT: Alain Guntern, 027 923 15 15

Gewerbeverein Naters

PRÉSIDENT: Christian Zenzünen

CONTACT: Yves Zurwerra, 027 924 34 20
www.gewerbeverein-naters.ch

Gewerbeverein Visp

PRÉSIDENT: Nicolas Kuonen, 027 948 87 87

L'UVAM C'EST:

35

associations professionnelles

6

sections locales et régionales

4535

entreprises du Valais romand

1976

entreprises du Haut-Valais



La motion limitant l'âge d'accès et la durée des mandats au comité directeur a été acceptée.

sgv usam

3 20000 PME, c'est l'effectif impressionnant de notre association faîtière nationale. Et la force du nombre est souvent prépondérante en politique. Encore faut-il disposer des relais indispensables avec la base afin que le message passe et que les vœux des entreprises puissent être pris en compte dans les décisions.

L'UVAM a eu la chance de pouvoir compter sur son président, qui siègeait au comité directeur et fonctionnait comme vice-président de l'organisation jusqu'à ce printemps. Deux Valaisans, Jacques-Roland Coudray et Julien Morand, siègent également à la Chambre suisse des arts et métiers,

et ont été rejoints par Paolo Naselli, vice-président de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG). Par ailleurs, le secrétaire général, Marcel Delasoie, est actif dans deux commissions importantes que sont la formation professionnelle et la politique sociale et le directeur de l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE), Serge Métrailler, a siégé dans la commission «Marchés publics».

L'USAM exerce un travail de lobbying permanent et efficace auprès des parlementaires fédéraux. Ses représentants hantent en permanence les travées de la salle des pas perdus du Palais fédéral pour appuyer et étayer les préoc-



La délégation de l'UVAM lors du Congrès de l'USAM, le 16 mai 2018 à Berne

cupations des PME de Suisse. Souvent avec succès, parfois sans obtenir satisfaction, mais toujours avec une conviction inébranlable que les PME sont une composante essentielle du système économique suisse et que leurs intérêts doivent à tout prix être préservés. Le travail de lobbying de l'USAM, auquel finalement chaque PME membre a pris part, a notamment contribué :

- à un allégement administratif pour les PME obtenus dans les domaines suivants :
 - formation professionnelle;
 - politique économique;
 - politique énergétique et environnementale;
 - politique en matière de mobilité et de développement territorial;
 - politique fiscale;
 - politique sociale et du marché du travail;
- à une révision de la fiscalité aussi en faveur des PME dans le cadre de PF17;
- à porter le taux de chômage seuil pour l'obligation d'annonce à 8 % et diminué le délai de réponse des ORP.



Ignazio Cassis lors de son intervention au Congrès de l'USAM 2018





UVAM TRIBUNE - LE TRAIT D'UNION DES ENTREPRISES VALAISANNES

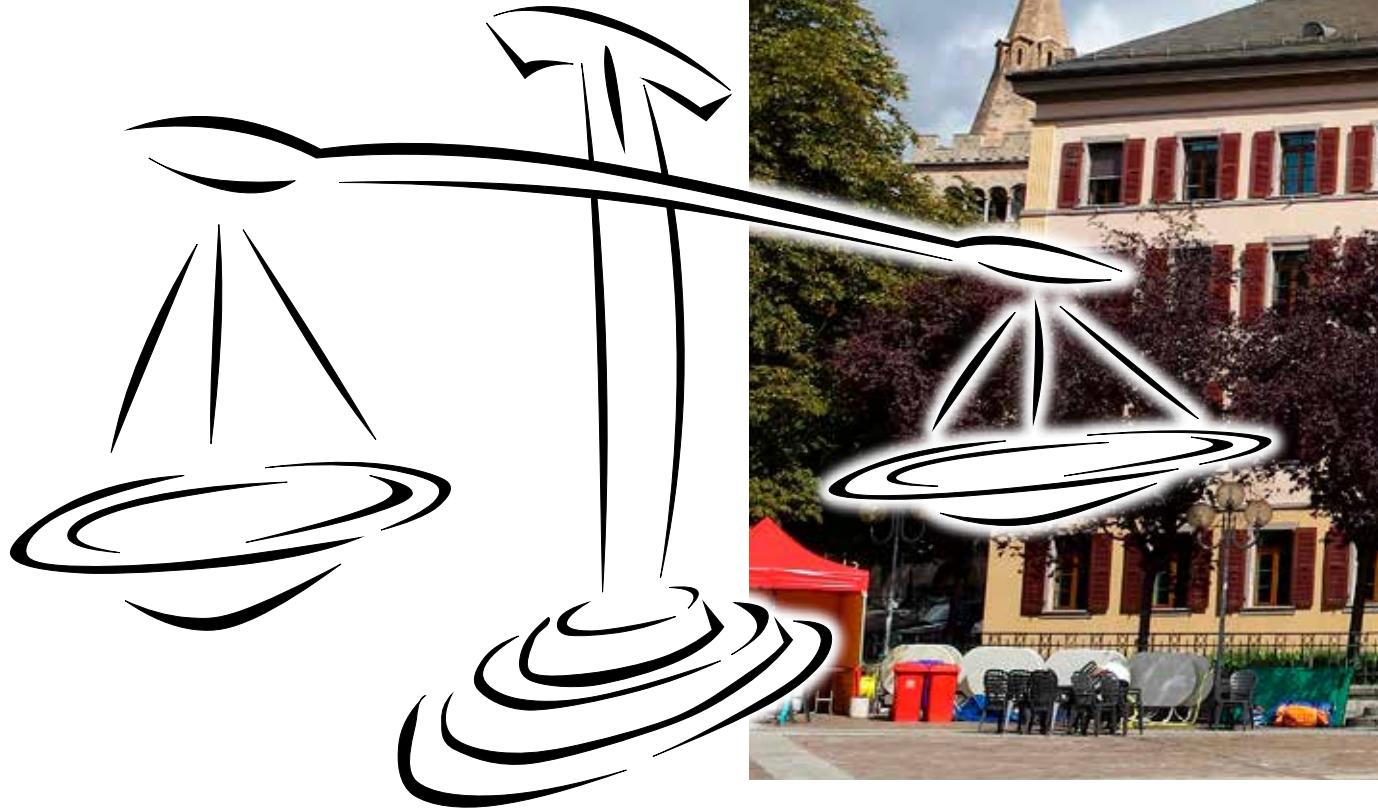


Au fil des numéros, notre organe de communication est devenu, à la fois le magazine de l'économie valaisanne et un vrai journal d'information avec ses rubriques politique, économique, juridique et fiscale et ses chroniques sur la vie des associations et des entreprises.

Trait d'union indispensable entre tous les secteurs économiques du canton, l'UVAM Tribune et son clone en allemand, le WGV im Fokus, participent maintenant depuis plus de 10 ans à l'information au sein des PME, mais aussi du grand public valaisan via les cafés, les salons de coiffure, les salles d'attente et coin réception des entreprises.

Son rôle est important et correspond tout à fait aux objectifs de notre Union, à savoir : faire entendre la voix des PME, faire connaître leurs préoccupations, faire parler les arguments en faveur d'une politique favorable au développement économique du Valais, fédérer les entreprises et les inviter à défendre le point de vue des organisations patronales, et informer les milieux politiques et les citoyennes et citoyens des préoccupations des chefs d'entreprise.

La force des milieux économiques résidera dans leur capacité à se rassembler et faire bloc en cas de nécessité; à cet effet l'UVAM Tribune et le WGV im Fokus constituent un outil exceptionnel.



POLITIQUE CANTONALE

Au niveau du Grand Conseil, les sollicitations des associations pour une intervention relative à une problématique particulière, ou des interventions visant les intérêts globaux de l'entrepreneuriat valaisan ont été nombreuses. Le succès n'a pas toujours été immédiat, mais la sensibilisation du parlement à certaine problématique et certaines idées ont fait leur chemin.

Ouverture des magasins

4 dimanches par an

Dans ce genre de négociation, la stratégie de demander quatre dimanches pour en obtenir au bout du compte 2 a été la bonne. Evidemment qu'une

plus grande latitude était souhaitable, mais 1 dimanche de plus c'est déjà ça, et en particulier cette année où la fête de l'Immaculée Conception tombe sur un samedi. Si les magasins n'ouvrent pas ce jour-là, c'est l'exode garanti des consommateurs valaisans à deux semaines de Noël.

Ouverture des boulangeries-pâtisseries au-delà de 17 h 00 le samedi et 18 h 30 en semaine

Les boulangeries-pâtisseries subissent une concurrence inéquitable des shops de stations-service et des take-away de toutes sortes qui se multiplient en ville. La motion demandant de corriger cette injustice a été acceptée et sera mise en œuvre dans le cadre de la révision totale de la LOM.

Favoriser la consommation de produits locaux

Une question visant à inciter les unités d'accueil collectif parascolaire, les centres de détention et les hôpitaux à



consommer des produits issus de l'artisanat local des métiers de bouche a été posée au Parlement.

Défiscalisation de l'engagement social des entreprises

Ce postulat, accepté contre l'avis du gouvernement a pour objectif de faire en sorte que le temps passé par un collaborateur à l'accompagnement d'une personne en situation de handicap puisse être déductible des impôts.

Charte éthique des marchés publics

Ce postulat a pour but de faire en sorte que les pouvoirs publics, par le biais d'une charte éthique, soient sensibilisés aux bonnes pratiques dans le domaine des marchés publics. Le canton de Vaud fait une expérience similaire et concluante en la matière. Il a été accepté.

Suppression de l'impôt cantonal sur l'outil de production

Bien que refusée d'une voix, cette motion qui faisait suite au refus de la RIE III

a été reprise dans l'actuel projet de révision de la fiscalité des entreprises, en espérant que cette fois sera la bonne et que cet impôt pénalisant et unique en Suisse disparaisse définitivement.

Les prochains dossiers

Des deux importants objets à venir, l'un **PF17/RFFA** peut offrir à l'économie valaisanne des perspectives intéressantes en faisant en sorte que la place économique valaisanne soit fiscalement compétitive comparée à ses voisines lémaniques et romandes; l'autre, plus angoissant, consiste à savoir jusqu'à quelle hauteur les contribuables valaisans, sociétés comme privés, seront d'accord de financer la mise à flot de la **CPVAL** et le fait que cette caisse sans fond(s) puisse couper son cordon ombilical nourricier avec l'Etat du Valais.



FORMATION PROFESSIONNELLE

La voie de l'apprentissage est, en Valais plus encore que dans des cantons plus urbain, la voie la plus prisée par les jeunes au moment du choix entre voie académique et apprentissage.

Ce qui à l'époque aurait pu être considéré, à tort, comme une voie qui n'offrait pas de débouchés, ne l'est plus de nos jours avec les nombreuses possibilités aujourd'hui offertes aux jeunes en cours de formation ou au terme de leur apprentissage de faire une maturité professionnelle qui leur ouvre les portes des hautes écoles.

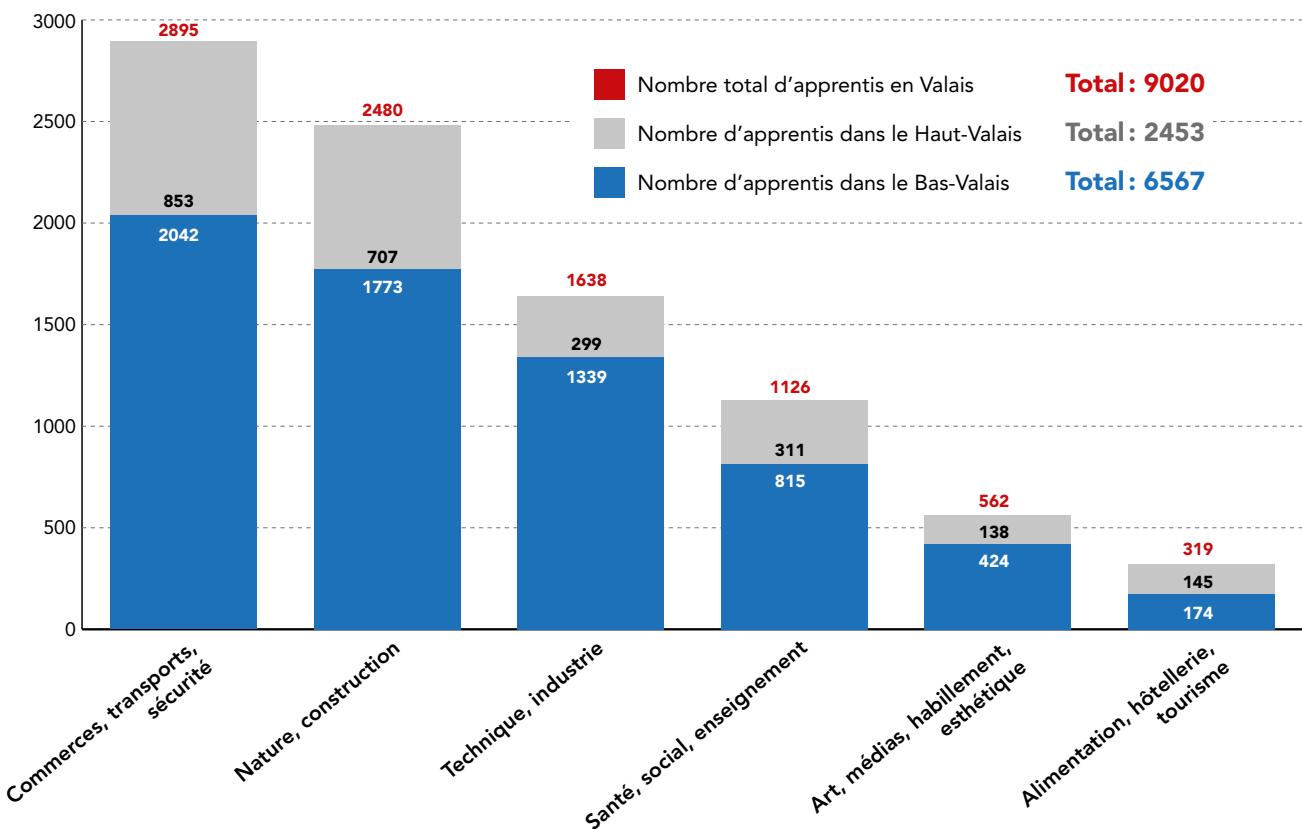
C'est une voie que beaucoup de jeunes privilégient; c'est fort bien ainsi car l'expérience ainsi acquise et leur

bagage pratique sont d'une précieuse aide pour la poursuite de leur formation.

Beaucoup de secteurs disposent d'une filière de formation professionnelle supérieure du type brevet et maîtrise, et les jeunes, leur CFC en poche, peuvent également choisir cette option qui les amène au sommet des connaissances de leur métier et vers la voie des responsabilités, jusqu'à, pour beaucoup d'entre eux, mener et développer leur propre entreprise.



Nombre d'apprentis en Valais par domaine





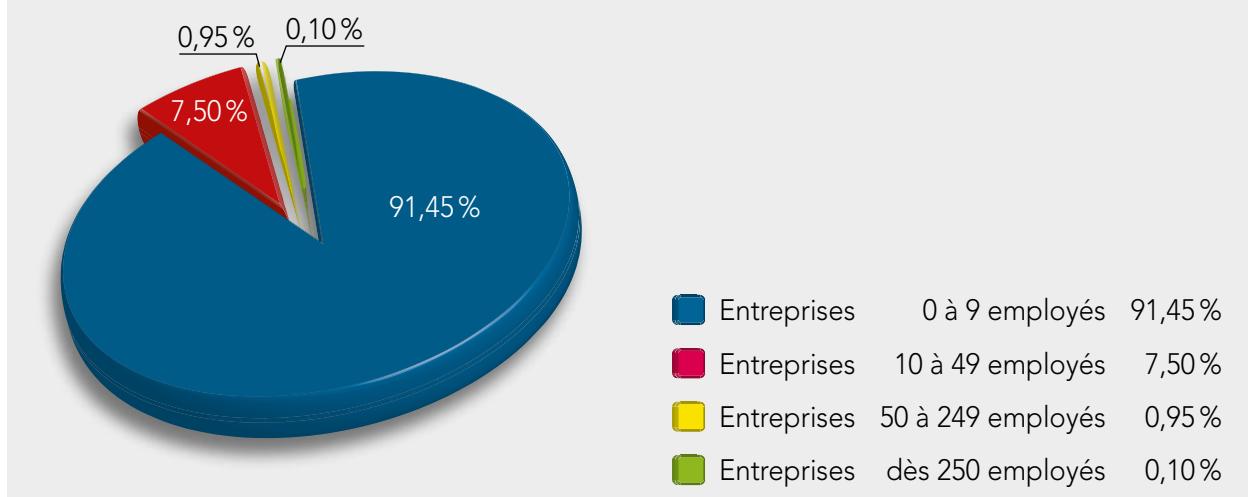


SALON DES MÉTIERS ET FORMATIONS

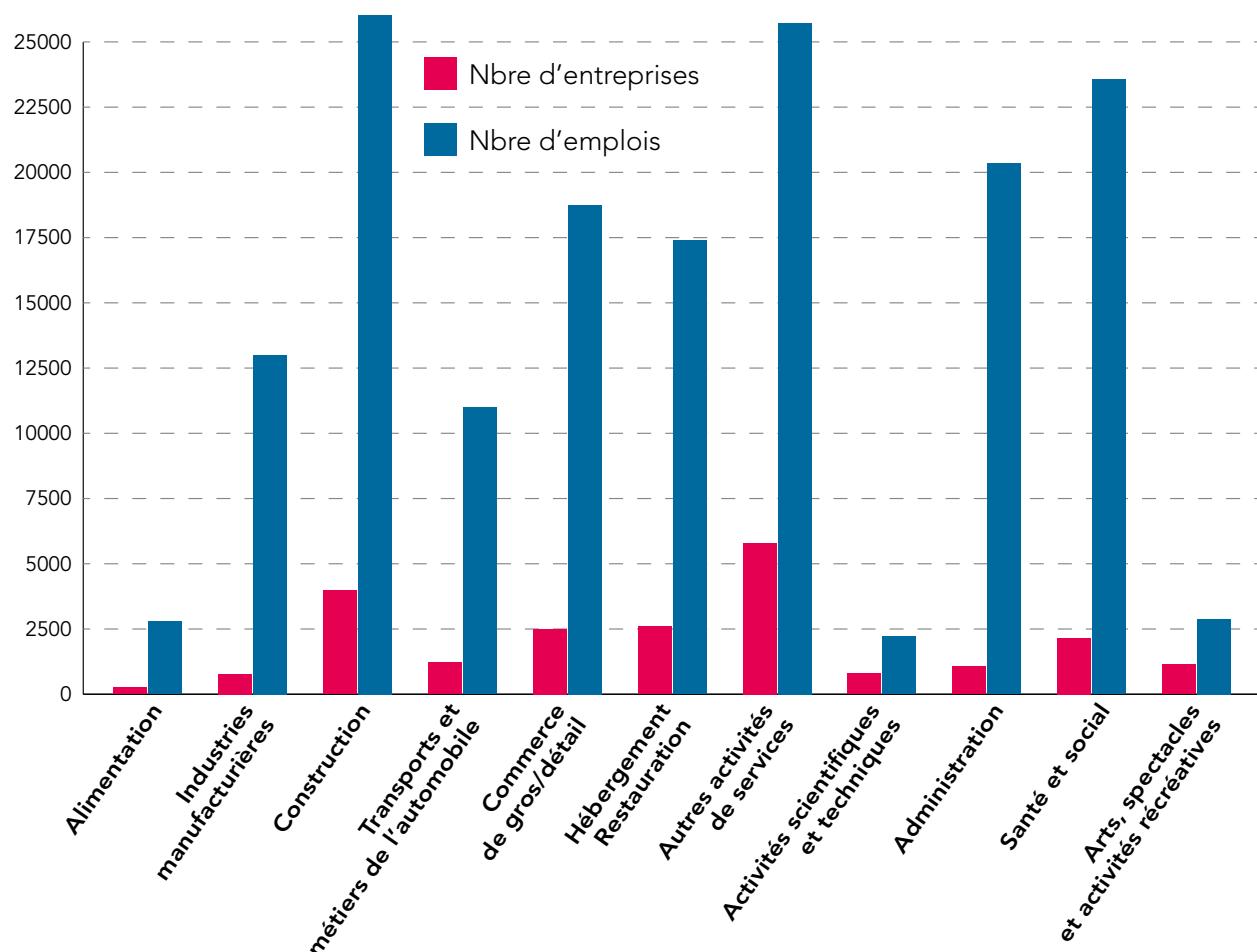
YOUR Challenge – Salon des métiers et formations – co-organisé par ses membres fondateurs, à savoir le FVS Group, ses infrastructures et sa science de l’organisation de manifestations en tous genres, le Service cantonal de la formation professionnelle et son engagement sans faille pour la cause, et l’UVAM, son réseau et ses connaissances des milieux professionnels, est le rendez-vous incontournable des jeunes Valaisannes et Valaisans en quête de leur voie professionnelle. Tous les secteurs économiques du canton sont à découvrir. Les prestations des associations professionnelles rivalisent toute d’engagement et d’ori-

ginalité pour offrir à la jeunesse valaisanne un tableau concret des activités des professions qu’elles représentent et, ainsi ensemble, présenter une palette complète des professions qui sont prêtes à accueillir chaque année plus de 2000 nouveaux apprentis. L’UVAM saisit l’occasion du présent rapport pour remercier toutes les associations professionnelles pour leurs présentations toujours très attractives et les investissements conséquents consentis. Elle remercie également la Loterie romande qui, par son soutien financier, permet aux associations professionnelles membres de l’UVAM de présenter des stands de haute qualité.

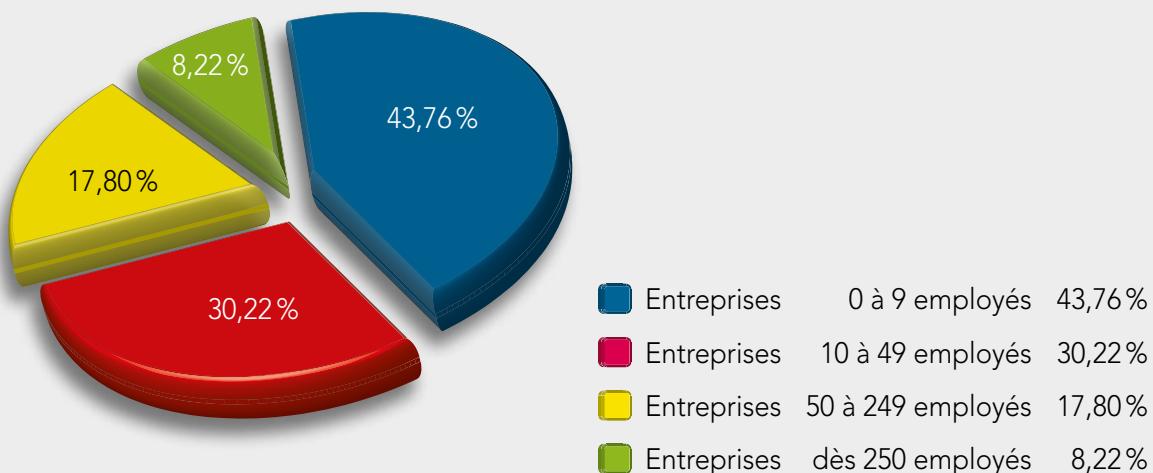
NOMBRE D'ENTREPRISES EN FONCTION DE LEUR TAILLE



NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET D'EMPLOIS EN VALAIS SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



EMPLOIS EN FONCTION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES



LE VALAIS, SES ENTREPRISES ET SES EMPLOIS

**2 8848 entreprises occupant
173 420 personnes*,
soit en moyenne 6 personnes
par entreprise**

Le tissu économique de notre canton est composé pour 91,4% d'entreprise sans ou comptant moins de 10 travailleurs. Ces mêmes microentreprises d'une moyenne de 2,8 personnes chacune représentent 43,21% des emplois de notre canton. Les très petites entreprises sont donc extrêmement importantes et leur dynamisme est essentiel à la croissance économique du Valais. A l'autre bout du cercle, l'on constate que seules 27 entreprises emploient plus de 250 collaborateurs, et la

moyenne des collaborateurs de celles-ci se monte à 540. La santé individuelle de chacune d'entre elles est évidemment extrêmement importante.

Si donc l'Etat doit se montrer attentionné à la bonne santé de notre industrie dont les quelques trop rares entreprises doivent pouvoir bénéficier de conditions-cadres favorables, il doit développer à l'égard des PME de notre canton une attention encore plus soutenue. Ces dernières sont en effet très sensibles au climat économique et aux problématiques liées à leur existence. De trop lourdes charges administratives, une administration trop tatillonne en matière de sécurité, d'hygiène, de normes en tous genres et trop friande en matière de données statistiques peut décourager bon nombre de patrons à poursuivre leur aventure indépendante. Or, pour qu'il y ait des emplois, et c'est une évidence de le dire, mais une nécessité de le répéter régulièrement, il faut d'abord des personnes qui aient envie de mener une entreprise.

* y compris patrons seuls et service public



Une belle salle de conférence au service des associations en plein cœur de la ville de Sion



CONCLUSION

Installée dans ses nouveaux locaux depuis l'automne 2013, l'UVAM a conquis une indépendance indispensable à son rôle de défenseur de l'ensemble de l'économie valaisanne. L'existence dans le paysage économique valaisan de nombreuses organisations et associations professionnelles rend le rôle de l'UVAM, qui les fédère quasi toutes, essentiel. Forte de 35 associations professionnelles et 6 sections des arts et métiers locales, représentant au total plus de 6500 entreprises membres, l'UVAM jouit d'une écoute attentive, d'un réseau influent et d'une force de proposition et d'action sans commune mesure dans le canton.

Grâce à un président influent au niveau national, tant au sein de l'USAM où il a fonctionné en tant que vice-président et aux Chambres fédérales où son rayonnement est important, l'UVAM a disposé d'un relais primordial pour faire entendre les vœux des PME valaisannes à Berne. Ce rôle sera désormais dévolu à son successeur, mais tant que Jean-René Fournier siégera aux Chambres fédérales nous savons pouvoir compter sur son appui.

Sur le plan cantonal, plusieurs membres de son Conseil siègent au Parlement. Ces derniers saisissent chaque opportunité pour défendre le point de vue exprimé par le Conseil de l'UVAM. Ils sont attentifs à ce que chaque projet de loi prenne en compte les intérêts de l'économie valaisanne, et des entreprises en particulier.

Mais ce rôle, l'UVAM ne peut le remplir qu'avec le soutien et la collaboration de tous les acteurs économiques du canton, de tous les présidents des associations qu'elle fédère qui ont bien conscience que c'est uniquement en étant unis et solidaires qu'ils pourront défendre au mieux leurs intérêts communs.

Ce rapport est donc l'occasion de remercier toutes les personnes qui œuvrent dans ce sens et contribuent à l'essor économique du Valais et de ses entreprises.

OÙ NOUS TROUVER ?



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Marcel Delasoie
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 82
F 027 322 24 84
marcel.delasoie@uvam-vs.ch



SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

ADJOINTE
Romy Hintz
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 84
F 027 322 24 84
romy.hintz@uvam-vs.ch



UVAM TRIBUNE

Xavier Saillen
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 86
F 027 322 24 84
tribune@uvam-vs.ch



COLLABORATRICE

Francine Clavien-Albrecht

Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
T 027 322 43 85
F 027 322 24 84
francine.clavien@uvam-vs.ch

L'intérêt des particuliers doit toujours se retrouver dans l'intérêt commun; que vouloir s'en séparer, c'est vouloir se perdre.

Montesquieu



Union valaisanne des arts et métiers
Walliser Gewerbeverband

PME Valais · KMU Wallis